



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

12 septembre 2022

Main basse sur le CSE !

La réunion d'installation du nouveau CSE qui s'est tenue lundi dernier, a été l'occasion pour les représentants CFDT d'assister à un étrange moment de démocratie syndicale.

Depuis 6 ans qu'elles s'appliquent en entreprise, les effets de bords des ordonnances Macron venues refonder entièrement la représentation du personnel, sont pourtant bien connues des organisations syndicales. Ces dernières ont, en effet, tout intérêt à s'entendre et à travailler ensemble après les élections, **au risque d'affaiblir considérablement la parole du personnel et de renforcer celle de l'employeur**. Dans cette optique, la CFDT a proposé fin août aux syndicats représentés au CSE de s'accorder afin que la gouvernance et les commissions du CSE soit le reflet des urnes. **Des miettes pour se donner bonne conscience !** résume bien la proposition du groupement de deux syndicats CGT ET CFE-CGC, l'UNSA n'était pas présente.

Tout porte à croire que l'intersyndicale (CGT, CFE-CGC, UNSA), ne tire aucune leçon des expériences des dernières négociations nationales de la convention collective des CCI.

En séance, face à notre détermination à représenter dans les commissions, les plus d' 1/3 du personnel qui ont porté leur choix sur la liste CFDT, la plaçant en tête des syndicats représentatifs, l'intersyndicale après une interruption de séance a demandé à l'employeur au motif d' "il faut bien caser tous les copains"... d'augmenter le nombre de sièges des commissions ! Demande rejetée...

La CFDT ne peut que regretter cette attitude et l'occasion manquée de travailler conjointement car **seule la pluralité renforce la qualité de notre défense collective**. Cependant si la volonté de l'intersyndicale

était de nous priver d'une représentation légitime aux postes exécutifs et aux commissions du CSE, nous continuerons à veiller avec détermination à l'intérêt général du personnel de la CCIR lors des réunions du CSE.

Résultat pathétique de ce **"grand moment de démocratie"** : CGT,CFE-CGC et UNSA, se sont partagés l'ensemble des 50 sièges (gouvernance et commissions) du CSE.

Ce résultat pourrait prêter à sourire :

- Si la volonté hégémonique de l'intersyndicale au regard de leur faible nombre de RP ne les obligeait à cumuler plusieurs sièges.
- Si ces sièges n'avaient été attribués à certains élus dont le silence assourdissant ponctue invariablement ces dernières années nos diverses instances représentatives et ce n'est pas la Direction qui s'en plaindra !

